



Albi, le 24 Septembre 2007

Dossier suivi par :
Jean-Jacques SELLAM
Réf. à rappeler :
1003-33-JJS
- D 6038 -

Le Président de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn
à

Monsieur Claude BERNET
Président de la Commission particulière du débat public
Contournement Autoroutier de Toulouse
8, esplanade Compans Caffarelli
Immeuble Atria
31000 TOULOUSE

Monsieur le Président,

Comme je vous l'avais indiqué précédemment dans mon courrier du 6 juillet 2007, les élus tarnais entendent prendre toute leur place dans ce Débat sur le contournement autoroutier toulousain. Cette problématique a, d'évidence une dimension régionale ; c'est une importante question d'aménagement du territoire. Elle concerne directement notre développement économique et nos emplois.

Nous sommes sensibles aux difficultés que présente l'actuel contournement routier de Toulouse limité au périphérique, et conscients de l'accroissement prévisible de ces difficultés en relation avec l'augmentation attendue de la population métropolitaine, mais aussi limitrophe. A cet égard, le rapide développement urbain de l'ouest tarnais est instructif.

Nous avons noté qu'il ressortait des études menées par la Direction Régionale de l'Equipeement, publiées dans la « Synthèse de l'étude d'opportunité d'un grand contournement routier de Toulouse » que la mise à deux fois quatre voies du périphérique serait délicate, mais qu'un grand contournement routier serait envisageable.

Il resterait aussi à en préciser le tracé, c'est aussi l'objet de ce Débat. L'étude présentait plusieurs options possibles :

- 1 \diamond OUEST + SUD : A62 à A61 à l'ouest en desservant RN124, A64 et ex RN20
- 2 \diamond EST : A62 à A61 à l'est en desservant A68 et RN126
- 3 \diamond EST + SUD : Idem, se prolonge jusqu'à l'A64

Dans cet esprit, notre conseil d'administration a souhaité que les élus tarnais, directement concernés soient bien informés et puissent participer à cet important choix métropolitain.

Une consultation a été organisée au sein des communes tarnaises, dont il ressort 94 délibérations (93 communes et 1 intercommunalité) qui toutes plébiscitent largement l'option EST+SUD qui paraît la plus efficace pour capter le trafic de transit mais qui est aussi la plus adaptée pour faciliter le développement de notre département.

Ce sont ces délibérations que je vous porte ; une contribution des élus tarnais.

De plus, notre conseil d'administration demande que soit clairement précisé que « le dossier de l'autoroute Castres-Toulouse et celui du grand contournement toulousain sont totalement distincts ». Le premier dossier est d'ailleurs pratiquement entré dans une phase opérationnelle et devrait s'achever en 2012. Alors que le second en est encore à la phase de mise en débat de son opportunité, et qu'il ne pourra donc être réalisé avant une vingtaine d'années.

Confiant que notre message sera écouté et entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président,

Jean-Marc PASTOR

Sénateur du Tarn

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN